

Pierre Renard (AppSense): «Le marché français de la virtualisation de l'utilisateur reste à éduquer»

Fondée en Angleterre en 1999, la société AppSense s'est développée autour du marché de la virtualisation de l'environnement utilisateur. Après avoir ouvert des bureaux en Allemagne et aux Pays-bas, AppSense s'est implantée aux Etats-Unis où elle a notamment noué de solides partenariats avec des intégrateurs, notamment les principaux constructeurs informatiques dont IBM, Dell, HP, CSC et Fujitsu qui ont retenu les solutions de l'éditeur pour leurs offres de virtualisation *desktop*. AppSense est également appuyée par les technologies de virtualisation de Microsoft, VMware, Citrix et même Cisco qui a retenu la solution dans son offre VXI (Virtualization eXperience Infrastructure).

En mars dernier, l'établissement financier Goldman Sach décidait d'investir 70 millions de dollars dans l'entreprise (pour une part minoritaire du capital). Fort de ces succès et de 380 employés dans le monde (la masse salariale a doublée en un an), AppSense repart à la conquête de l'Europe. L'éditeur a annoncé, le 16 juin, l'ouverture de son bureau français qui sera dirigé par Pierre Renard. Cet ancien responsable chez Systancia et Citrix, notamment, officiellement aux commandes de la division française depuis le 3 mai, aura pour mission de développer le chiffre d'affaires de l'entreprise et les relations avec les partenaires. Il prend donc le relais du distributeur Miele, unique représentant local jusqu'à présent.

«On extrait la personnalisation de l'utilisateur et on la fait suivre»

Si les solutions de AppSense « s'adressent aux entreprises de toutes tailles », l'éditeur concentre ses objectifs sur les grands comptes dans un premier temps. Pour des questions de rentabilité. « Il n'y a pas une grande différence entre le temps passé à négocier l'équipement de 1000 postes ou de 20.000 postes », explique-t-il. En revanche, la différence du résultat financier est limpide. Sont visés les secteurs bancaire, aéronautique, des services d'énergie, etc., déjà conquis sur les autres marchés. Le marché français qui reste à éduquer. « Si l'Angleterre ou l'Allemagne sont précurseurs en Europe, aujourd'hui, il n'y a pas encore le réflexe de la virtualisation de l'environnement de l'utilisateur, explique Pierre Renard. Il y a toute une éducation à faire pour faire comprendre l'intérêt de la démarche et notamment la facilité de gestion qu'elle entraîne par la suite. »

Rappelons que la virtualisation de l'environnement utilisateur (ou *user virtualisation*) se distingue de la pure virtualisation du poste de travail (VDI). Alors que ce dernier embarque les OS et applications de l'utilisateur dans le data center, la «virtualisation de l'utilisateur» (pour faire court) décorrèle les différents environnements informatique de la partie utilisateur. Ce qui permet de reproduire tel quel son environnement personnalisé (jusqu'au choix de son papier peint) et les règles d'utilisation (politique de droit et sécurité de l'entreprise) quel que soit l'appareil utilisé (poste fixe ou mobile, tablette ou smartphone) et le lieu. « On extrait la personnalisation de l'utilisateur et on la fait suivre, il récupère ainsi toujours le même environnement de travail », résume le nouveau responsable France.

Simplifier la gestion de l'environnement de l'utilisateur

Une opération qui permettra de simplifier la gestion de l'évolution de l'environnement de l'utilisateur, que ce soit à travers l'utilisation de nouvelles applications, une nouvelle personnalisation de son espace de travail ou encore un changement de plate-forme. L'inévitable, à terme, migration des postes de travail vers Windows 7 pour les entreprises constitue d'ailleurs l'un des principaux moteurs de l'adoption de la solution d'AppSense. « *La problématique de la migration vers Windows 7 entraîne une réflexion sur le poste de travail et la virtualisation au sens streaming des applications ou VDI* », souligne Pierre Renard. D'où l'occasion de ne pas limiter la virtualisation aux différents postes de travail mais à l'univers numérique de l'utilisateur. « *La solution est appelé à accompagner toute la vie de l'utilisateur pour suivre ses évolutions* », explique le directeur France.

Concrètement AppSense nécessite l'installation d'un agent de surveillance sur les postes de travail à migrer pour évaluer besoins et comportement d'utilisation. Après migration du poste, les paramètres ainsi récupérés sont appliqués sur le profil de l'utilisateur. L'offre d'AppSense est constituée de deux outils, Environment Manager (pour la gestion des droits utilisateurs) et Application Manager (pour la personnalisation de l'environnement), commercialisés 89 euros par utilisateur et par plate-forme, avec maintenance et support 24/7.

Des économies de migration de 30%

La solution d'AppSense permet dans un premier temps de réaliser des économies de l'ordre de 30 %, selon Pierre Renard, sur l'opération de migration vers Windows 7. « *Certes, Microsoft ou VMware disposent d'outils de migration, mais ils se limitent à leurs solutions. AppSense prend en compte la totalité des applications, insiste Pierre Renard. Notre véritable concurrent est de continuer à gérer l'utilisateur comme aujourd'hui, avec autant d'opération à répéter qu'il y a de plates-formes utilisées, et de rencontrer les mêmes difficultés à la prochaine migration.* »

Une vision globale qui intégrera les offres SaaS (Software as a service) dans la solution à l'avenir. « *Le SaaS n'est pas un concurrent, mais une raison de plus pour permettre à l'utilisateur de gérer son environnement. AppSense discute avec acteur du monde SaaS pour étendre la personnalisation de l'utilisateur* », précise Pierre Renard. La migration vers Windows 7 constitue donc une bonne opportunité pour les entreprises de réfléchir à leur modèle de fonctionnement, notamment en terme d'agilité, face aux évolutions technologiques. Une réflexion qui constitue « *la plus grosse partie du travail* ». Un marché porteur sur lequel quelques acteurs s'engouffrent comme [RES Software](#).